



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



DÉCLARATION DE  
FABIEN GUIMBRETIERE, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT et  
SEBASTIEN MARIANI, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CFDT TRANSPORTS ET ENVIRONNEMENT

**N°33**  
10 JUILLET 2025

## AMBITION FRANCE TRANSPORTS

# La CFDT appelle à intégrer une ambition sociale dans la stratégie du Gouvernement

La conférence gouvernementale sur le financement des transports pour les 20 prochaines années « Ambition France Transports » a rendu ses conclusions hier. Les ambitions retenues pour nos transports auront des incidences directes en termes de transition écologique juste, d'égalité entre les territoires, de développement de l'emploi, de conditions de vie.

La CFDT et sa fédération des transports et de l'environnement (FGTE) y ont contribué autant qu'il leur a été donné de le faire. Cependant, elles regrettent la place et le temps de parole extrêmement réduits donnés à l'expression des organisations syndicales et une impasse globale d'Ambition France Transports sur l'indispensable question sociale.

La CFDT a porté dans ses propositions plusieurs orientations économiques retenues par la conférence, en particulier la nécessité d'une loi d'orientation et de programmation pluriannuelle pour les transports, la priorité donnée à la qualité et à la sécurité des réseaux existants, l'objectif d'augmenter de 25% l'usage des transports collectifs à l'horizon 2030, d'accroître des ressources publiques pour maintenir les routes nationales et les réseaux fluvial et ferroviaire, un nouveau modèle pour les concessions autoroutières et l'utilisation des recettes de péages pour financer l'ensemble des infrastructures de transports, le fléchage de ressources fiscales pérennes pour le financement des transports.

La CFDT s'interroge toutefois sur la concrétisation de ces principes dans un contexte de restriction budgétaire. La CFDT doute que le recours à des partenariats public-privé, y compris pour la modernisation des infrastructures, soit en mesure de réaliser toutes les économies attendues et de pallier un volontarisme limité de l'action publique.

La CFDT regrette que les besoins et les usages futurs des citoyens et des travailleurs qui se déplacent quotidiennement aient été insuffisamment analysés. La mission d'audit confiée au conseil d'orientation des infrastructures sur la voirie routière doit s'emparer de cette question.

Dans un contexte d'instabilité politique, la CFDT estime que la mobilisation de toutes les parties prenantes est décisive pour clarifier la vision de la mobilité que nous souhaitons pour demain : une mobilité durable accessible à toutes et tous. Cette vision partagée est indispensable pour garantir l'acceptabilité sociale, les choix d'investissements et les financements cohérents.

Dans son courrier du 9 juillet, la CFDT demande formellement au Gouvernement de pouvoir être associée aux suites de cette conférence partagée et notamment à la construction du projet de loi d'orientation et de programmation pour les transports.

### SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12  
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT  
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET  
Assistante

 @CFDT

 /la.CFDT

 CFDT

[CFDT.FR](http://CFDT.FR)

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL

4, BOULEVARD DE LA VILLETTE  
75955 PARIS CEDEX 19